

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19216**

### Intitulé

Expert financier et administratif

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut des hautes études comptables et financières (IHECF)	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 313p Organisation des services financiers

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Rattaché à la Direction Générale, l'Expert financier et administratif est responsable de la fiabilité et de l'intégrité de l'information financière.

A ce titre il définit, coordonne et anime la stratégie financière de l'entreprise; sa fonction peut également s'étendre aux filiales de celle-ci. Ses principales activités sont les suivantes:

- il supervise les fonctions comptables et financières, aide à l'élaboration des budgets, gère la trésorerie et les relations avec les partenaires externes (administration, banques, commissaires aux comptes, avocats,...),
- il effectue le suivi des dossiers juridiques, fiscaux et sociaux et pilote la gestion administrative du personnel,
- il contrôle et analyse les flux financiers pour mettre en place des procédures administratives qui contribueront à améliorer les performances des différents services,
- il évalue les besoins en systèmes d'information et dirige le déploiement de nouveaux outils informatiques.

En fonction de la taille, du secteur et de l'organisation de la structure il peut être amené à:

- effectuer des activités de gestion et de négociation sur le patrimoine mobilier et immobilier, traiter avec les services fiscaux et les intermédiaires financiers (banques, assurances,...),
- coordonner la gestion des ressources humaines d'une entreprise (paie, formation, recrutement,...).

L'Expert financier et administratif peut être requis afin d'intervenir dans les montages de financements spéciaux et les projets de croissance externe; l'ensemble de ses activités nécessite de savoir manager des équipes.

Les titulaires de la certification sont capables de:

- apprécier la pertinence des dispositifs de contrôle interne et au besoin de prescrire des ajustements,
- réviser les comptes, établir les documents financiers et les déclarations fiscales,
- exprimer une opinion à partir d'informations économiques, juridiques et financières dispersées,
- structurer et mettre en forme la remontée des informations financières,
- utiliser de manière adaptée les différentes techniques de calcul des coûts,
- pratiquer les techniques liées au pilotage des événements prévisionnels,
- mettre en place ou expertiser des procédures de gestion juridiques, fiscales et sociales,
- formuler des choix de management stratégiques,
- maîtriser les applications informatiques de gestion et en particulier les logiciels ERP,
- pratiquer l'anglais de manière indépendante ou avancée.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

ETI (entreprises de taille intermédiaire)

Grosses PME de tous secteurs

Filiales de groupes

Associations

Organisations et fédérations professionnelles

EPIC (Etablissements Publics à caractère Industriels et Commerciaux)

Cabinets d'expertise comptable, d'audit et de conseil

Directeur administratif et financier, directeur financier, secrétaire général, directeur général finance et administration, directeur finance et RH, directeur administratif, comptable, financier et informatique, directeur ou responsable contrôle de gestion, directeur ou responsable consolidation, directeur ou responsable trésorier ou financement, directeur ou responsable audit ou contrôle interne, responsable grands comptes, auditeur, consultant, responsable de missions

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1205 : Direction administrative et financière

M1204 : Contrôle de gestion

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

### Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Les 4 blocs de compétences de la certification sont subdivisés en modules qui font l'objet individuellement d'évaluations pratiques écrites et/ou orales. Les études de cas sont effectuées sur tables et surveillées; elles font l'objet d'une notation formalisée par l'intervenant. Des évaluations en situation réelle sont effectuées par des professionnels membres de l'Ordre des Experts comptables. Des évaluations de situations reconstituées sont pratiquées en présence des responsables de formation et de professionnels (soutenance orale de la consultation professionnelle).

La valorisation des épreuves est réalisée de la manière suivante:

- 50 % de contrôle continu
- 25 % de stage
- 25 % pour la rédaction et la soutenance d'une consultation professionnelle.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		5 personnes : - le directeur pédagogique - 4 professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		5 personnes : - le directeur pédagogique - 4 professionnels
En contrat de professionnalisation	X		5 personnes : - le directeur pédagogique - 4 professionnels
Par candidature individuelle	X		5 personnes : - le directeur pédagogique - 4 professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		5 personnes : - le directeur pédagogique - 4 professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 novembre 2008 publié au Journal Officiel du 13 novembre 2008 (cf. arrêté du 14 novembre 2008 publié le 21 novembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 octobre 2008) portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Directeur administratif et financier, avec effet au 13 novembre 2008, jusqu'au 13 novembre 2013.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert financier et administratif" avec effet au 03 juillet 2017, jusqu'au 21 décembre 2019.

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 03 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert financier et administratif" avec effet au 13 novembre 2013, jusqu'au 03 juillet 2017.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

20 titulaires de la certification par an en moyenne

#### Autres sources d'information :

#### Lieu(x) de certification :

Institut des hautes études comptables et financières  
Rue Pierre de Maupertuis  
Campus de Ker Lann  
35170 Bruz

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Institut des hautes études comptables et financières - rue Pierre de Maupertuis - Campus de Ker Lann - 35171 Bruz cedex

A compter de 2015 :

La compagnie de formation - MBWay Lyon - 14, avenue Georges Pompidou - 69003 Lyon

ESPL - MBWay Angers - 19, rue André Le Nôtre - 49000 Angers

A compter de 2016 :

La compagnie de formation - MBWay Paris - Parc du Pont de Flandre - Bat 33 - 11, rue de Cambrai - 75019 Paris

Comptalia - 635, avenue Robert Malthus - 34470 Pérols

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Directeur administratif et financier